LA PRÉVENTION,
PARLONS-EN !

Les centres de prévention Agirc-Arrco, ce sont :

Des équipes multidisciplinaires : médecins, psychologues, nutritionnistes, coach d'activités sportives adaptées...

Des bilans de prévention médico-psychosociaux, des accompagnements individuels et des ateliers assurés en présentiel et en distanciel.

Des partenariats avec des associations et partenaires locaux pour un service au plus près des bénéficiaires.

Centre de prévention
Agirc-Arrco de Caen

14-16 rue des Jacobins
14 000 CAEN
02 31 43 60 15
accueil.caen@centredeprevention.fr

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Pour plus d'informations

www.centredeprevention.fr

www.agirc-arrco.fr

Centre de prévention
Agirc-Arrco de Caen

14-16 rue des Jacobins
14 000 CAEN
02 31 43 60 15
accueil.caen@centredeprevention.fr

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

MIST SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE

Maisons Interentreprises de la Santé au Travail de Normandie
9 rue du Docteur Laënnec, 14200 Hérouville-Saint-Clair



LES CONSEILS De PRÉVENTION

MIST SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE

MON PARCOURS DE PRÉVENTION

Prévenir aujourd'hui pour mieux vivre demain

CENTRE DE PRÉVENTION
AGIRC-ARRCO
CAEN

LE SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL Du Calvados et Orne

DES SERVICES
POUR VIVRE MIEUX

Parce que chacun d'entre nous, quelle que soit sa situation, quel que soit son âge, peut un jour être confronté à des difficultés, **les caisses de retraite complémentaire** ont développé un ensemble de services pour accompagner leurs assurés dans la recherche de solutions adaptées.



Des services pour agir et vivre sereinement la retraite et **accompagner l'avancée en âge.**



Des services pour **accompagner les aidants et soutenir les personnes en situation de fragilité.**

LE BILAN DE PRÉVENTION

Que vous soyez actif, proche de la retraite ou déjà retraité, les centres de prévention Agirc-Arrco vous proposent de réaliser un **bilan de prévention**.

Les bilans de prévention s'adressent :

- aux salariés du secteur privé dès l'âge de 50 ans,
- aux proches aidants sans condition d'âge,
- aux retraités Agirc-Arrco,
- ainsi qu'à leurs conjoints.

Ils sont réalisables en face-à-face dans l'un des 80 lieux d'accueil répartis sur le territoire ou en téléconsultation.

www.centredeprevention.fr/je-trouve-mon-centre/

PARCOURS DE PRÉVENTION
LES ÉTAPES

Les parcours de prévention sont entièrement pris en charge par les caisses Agirc-Arrco, sans avance ni reste à charge à verser par les assurés.

1 **Deux rendez-vous :**

- un avec un médecin,
- un avec un psychologue.

2 **Bilan global et conseils personnalisés**

En fonction du besoin, pourront vous être proposées :



Des actions individuelles

Bilans complémentaires ciblés (mémoire, nutrition, sommeil) et/ou un soutien psychologique.



Des activités collectives

Conférences et ateliers thématiques (gestion du stress, audition, aidants, activité physique adaptée, mémoire, sommeil, nutrition, etc.).

3 **Orientation vers des lieux ou associations de proximité.**

4 **Bilan de suivi**

Si besoin

5 **Transmission du bilan**

Sur demande du bénéficiaire



- au médecin généraliste
- au médecin du travail

BILAN PRÉVENTION
COUPON-RÉPONSE

Coupon salarié adressé par Prévention santé travail MIST à retourner complété au centre de prévention de Caen (adresse au dos du document)

—

Je souhaite un bilan de prévention :

☐ À réaliser en face-à-face au centre de prévention de Caen.

☐ Par téléconsultation

–

☐ POUR VOUS ☐ M. ☐ Mme

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Nom de votre caisse de retraite :

–

☐ POUR VOTRE CONJOINT(E) ☐ M. ☐ Mme

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Nom de votre caisse de retraite :

Vos données personnelles de contact sont issues du système d'information du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco et sont traitées sur la base de son intérêt légitime de mettre en œuvre son action sociale. Les données que vous renseignez sont destinées à votre centre de prévention Agirc-Arrco en vue de procéder à l'inscription et la réalisation d'un bilan de prévention. Vos réponses sont facultatives et sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation dudit bilan. Elles sont transmises au seul personnel habilité de votre centre de prévention et, le cas échéant, en vue de faciliter le parcours d'inscription, aux collaborateurs de l'Action sociale territoriale de l'Agirc-Arrco. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Pour toute demande à ce sujet, nous vous invitons à nous contacter par voie postale à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, DRJ, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris (joindre un justificatif d'identité). En cas de litige, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez plus être informé, vous pouvez également faire valoir votre droit d'opposition et vous désinscrire de notre base de contact auprès de votre institution de retraite complémentaire.

Vous préférez renseigner le formulaire en ligne ?
Allez sur centredeprevention.fr/demande-de-bilan-gratuit